



PREFET DE LA MOSELLE

**Direction départementale des territoires
Service aménagement, biodiversité et eau
Unité police de l'eau**

Affaire suivie par : Patricia DI-LORETO
Tél : 03 87 23 70 84
Télécopie : 03 87 24 31 72
Mél : patricia.di-loreto@moselle.gouv.fr
Réf. : PDL/MO Code : ASPE-L9

**Régie d'Assainissement de
la Ville de Phalsbourg
Mairie – Place d'Armes
57370 PHALSBOURG**

Objet : Courrier de prise en compte dossier complet

Metz, le **22 JUIN 2015**

Monsieur le Maire,

J'accuse réception de votre dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

- Travaux des épandages de boues de la station d'épuration de Phalsbourg SUD

Les références administratives de ce dossier sont les suivantes :

- Date de réception du dossier au guichet unique de l'eau : **10 juin 2015**
- Numéro d'enregistrement au guichet unique de l'eau : **57-2015-00045**
- Dossier réalisé par : **Chambre d'Agriculture Moselle**

Votre dossier sera suivi par Mme Patricia DI LORETO

Je vous précise que votre dossier présente toutes les pièces nécessaires pour un début d'instruction mais que sa régularité sur le fond au titre de la loi sur l'eau n'a pas encore été étudiée à ce stade.

Vous trouverez ci-joint, le récépissé de déclaration relatif à cette opération.

J'attire votre attention sur le fait que, sauf accord formel préalable, vous ne pouvez pas débiter les travaux avant le **10 août 2015**, délai imparti à l'administration pour faire une éventuelle opposition conformément à l'article R. 214-35 du code de l'environnement.

Durant ce délai, il peut également vous être demandé des compléments sur le fond au titre de la régularité de votre dossier, ou des prescriptions spécifiques éventuelles peuvent vous être imposées.

Passé ce délai, en l'absence de réaction de l'administration, un accord tacite est donné à votre déclaration en application de l'article R214-35 du code de l'environnement.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées

Copie pour information :

- Chambre d'Agriculture Moselle
64 Avenue André Malraux
57045 METZ CEDEX 1

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU

VALERIE ANTOINE-POTIER